

Université du Québec à Montréal

États financiers pour l'exercice terminé le 30 avril 2017

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Produits et charges	4 - 5
Évolution des soldes de fonds	6
Bilan	7 - 8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 25

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

Aux membres du conseil d'administration de
Université du Québec à Montréal

Téléphone : 514 878-2691
Télécopieur : 514 878-2127
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Université du Québec à Montréal, qui comprennent le bilan au 30 avril 2017 et les états des produits et charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 30 avril 2017, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université du Québec à Montréal au 30 avril 2017 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 30 avril 2017, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Référentiel comptable

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés en fonction des besoins en matière d'information financière exprimés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à la sous-section 1.1 du *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités*. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre.

Autre point

Les états financiers de l'Université du Québec à Montréal pour l'exercice terminé le 30 avril 2016 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 27 septembre 2016.

*Raymond Cholet Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 26 septembre 2017

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A111208

Université du Québec à Montréal

Produits et charges

pour l'exercice terminé le 30 avril 2017

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Droits de scolarité	73 055 698	72 739 244					73 055 698	72 739 244
Subventions								
Gouvernement du Québec								
Université du Québec	295 043 176	286 813 200					295 043 176	286 813 200
Ministères et organismes affiliés			16 857 073	16 266 073	23 612 815	22 865 050	40 469 888	39 131 123
Autres	461 624	555 283					461 624	555 283
Gouvernement du Canada	4 572 581	4 324 526	25 169 144	26 444 401	1 757 641	1 472 574	31 499 366	32 241 501
Autres					452 189	598 754	452 189	598 754
Entreprises auxiliaires	15 394 388	16 439 670					15 394 388	16 439 670
Autres produits	36 776 640	38 918 946	15 690 577	16 899 419			52 467 217	55 818 365
Recouvrement des coûts indirects	3 948 049	3 441 139					-	-
Produits de placements	369 423	27 901			1 925 500	1 821 313	2 294 923	1 849 214
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés						4 084	-	4 084
	429 621 579	423 259 909	57 716 794	59 609 893	27 748 145	26 761 775	511 138 469	506 190 438
Charges								
Enseignement	268 568 754	265 499 604					268 568 754	265 499 604
Services à la collectivité	4 565 637	5 819 641	3 837 435	3 601 517			8 403 072	9 421 158
Recherche	10 588 304	9 452 795	49 855 858	48 939 970			60 444 162	58 392 765
Bibliothèque	13 721 824	13 958 858					13 721 824	13 958 858
Audiovisuel	5 387 738	5 288 237					5 387 738	5 288 237
Informatique	12 200 665	11 937 577					12 200 665	11 937 577
Administration	41 727 151	41 459 475					41 727 151	41 459 475

Université du Québec à Montréal

Produits et charges (suite)

pour l'exercice terminé le 30 avril 2017

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Charges (suite)								
Terrains et bâtiments	35 550 639	35 661 938					35 550 639	35 661 938
Services aux étudiants	10 929 986	10 102 539					10 929 986	10 102 539
Entreprises auxiliaires	8 461 370	8 566 413					8 461 370	8 566 413
Animalerie	821 732	765 723					821 732	765 723
Transfert de coûts indirects			3 948 049	3 441 139			-	-
Ajustement relatif aux avantages sociaux futurs	1 646 000	(301 000)					1 646 000	(301 000)
Frais d'intérêts et autres frais financiers (note 14)	532 917	723 874			9 399 012	9 516 912	9 931 929	10 240 786
Amortissement des immobilisations corporelles					30 701 787	31 469 265	30 701 787	31 469 265
Amortissement des actifs incorporels					1 791 099	3 175 513	1 791 099	3 175 513
Biens sous le seuil de capitalisation					2 851 642	1 453 815	2 851 642	1 453 815
	<u>414 702 717</u>	<u>408 935 674</u>	<u>57 641 342</u>	<u>55 982 626</u>	<u>44 743 540</u>	<u>45 615 505</u>	<u>513 139 550</u>	<u>507 092 666</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>14 918 862</u>	<u>14 324 235</u>	<u>75 452</u>	<u>3 627 267</u>	<u>(16 995 395)</u>	<u>(18 853 730)</u>	<u>(2 001 081)</u>	<u>(902 228)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université du Québec à Montréal

Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 30 avril 2017

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début	(198 547 686)	(196 199 156)	5 196 630	2 471 030	147 265 945	147 815 323	(46 085 111)	(45 912 803)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	14 918 862	14 324 235	75 452	3 627 267	(16 995 395)	(18 853 730)	(2 001 081)	(902 228)
Réévaluations et autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	5 073 000	652 000					5 073 000	652 000
Apports reçus sous forme d'actifs non amortissables						77 920		77 920
Virements interfonds (note 13)	(16 935 643)	(17 324 765)	(748 406)	(901 667)	17 684 049	18 226 432		
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	(195 491 467)	(198 547 686)	4 523 676	5 196 630	147 954 599	147 265 945	(43 013 192)	(46 085 111)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université du Québec à Montréal

Bilan

au 30 avril 2017

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF								
Court terme								
Encaisse	1 104 091						1 104 091	
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 3)	53 793 088	58 379 781	4 963 774	6 176 852	5 620 171	7 934 082	64 377 033	72 490 715
Stocks	396 089	372 858					396 089	372 858
Frais payés d'avance	3 000 234	2 819 209	354 498	373 773	1 639 678	1 467 368	4 994 410	4 660 350
Avances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement			34 157 659	36 260 006	53 802 953	52 036 340	—	—
	58 293 502	61 571 848	39 475 931	42 810 631	61 062 802	61 437 790	70 871 623	77 523 923
Long terme								
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 3)	10 483 436	9 991 522					10 483 436	9 991 522
Placements (note 4)					35 585 384	33 659 884	35 585 384	33 659 884
Immobilisations corporelles (note 5)					551 053 200	557 805 704	551 053 200	557 805 704
Actifs incorporels (note 6)					4 181 963	4 664 036	4 181 963	4 664 036
Autres	367 238	543 133		5 414	—	126 322	367 238	674 869
	69 144 176	72 106 503	39 475 931	42 816 045	651 883 349	657 693 736	672 542 844	684 319 938
PASSIF								
Court terme								
Découvert bancaire		702 676						702 676
Emprunts bancaires et autres emprunts à court terme (note 7)	38 000 000	46 000 000					38 000 000	46 000 000
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 8)	54 751 530	48 456 999	3 661 586	3 317 508	7 001 374	5 347 703	65 414 490	57 122 210
Produits reportés	1 903 501	1 751 168					1 903 501	1 751 168
Apports reportés du fonds avec restrictions (note 9)			31 290 669	34 301 907			31 290 669	34 301 907
Dûs interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement	87 960 612	88 296 346					—	—
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an (note 10)	182 615 643	185 207 189	34 952 255	37 619 415	2 249 622	2 475 929	2 249 622	2 475 929
	182 615 643	185 207 189	34 952 255	37 619 415	9 250 996	7 823 632	138 858 282	142 353 890
Long terme								
Dette à long terme (note 10)					157 139 283	159 264 742	157 139 283	159 264 742
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs corporels (note 11)					337 538 471	343 339 417	337 538 471	343 339 417
Passif au titre des prestations constituées (note 12)	82 020 000	85 447 000					82 020 000	85 447 000
	264 635 643	270 654 189	34 952 255	37 619 415	503 928 750	510 427 791	715 556 036	730 405 049

Université du Québec à Montréal

Bilan (suite)

au 30 avril 2017

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)								
Non grevé d'affectations	(228 349 471)	(231 990 204)					(228 349 471)	(231 990 204)
Grevés d'affectations d'origine interne (note 13)	32 858 004	33 442 518	4 523 676	5 196 630	53 341 748	50 980 237	90 723 428	89 619 385
Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels					94 612 851	96 285 708	94 612 851	96 285 708
	<u>(195 491 467)</u>	<u>(198 547 686)</u>	<u>4 523 676</u>	<u>5 196 630</u>	<u>147 954 599</u>	<u>147 265 945</u>	<u>(43 013 192)</u>	<u>(46 085 111)</u>
	<u>69 144 176</u>	<u>72 106 503</u>	<u>39 475 931</u>	<u>42 816 045</u>	<u>651 883 349</u>	<u>657 693 736</u>	<u>672 542 844</u>	<u>684 319 938</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil



Administrateur



Administrateur

Université du Québec à Montréal

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 avril 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(2 001 081)	(902 228)
Éléments hors caisse		
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	-	(4 084)
Produits de placement réinvestis	(1 925 500)	(1 821 313)
Amortissement des frais d'émission des obligations	124 163	124 163
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels	(18 110 428)	(18 200 652)
Amortissement des immobilisations corporelles	30 701 787	31 469 265
Amortissement des actifs incorporels	1 791 099	3 175 513
Apports reçus sous forme d'actifs non amortissables	-	77 920
Ajustement relatif aux avantages sociaux futurs	1 646 000	(301 000)
Variation nette des éléments du fonds de roulement		
Débiteurs et autres sommes à recevoir	8 113 682	6 648 995
Stocks	(23 231)	7 196
Frais payés d'avance	(334 060)	1 012 774
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	8 292 280	(6 309 878)
Produits reportés	152 333	(213 127)
Apports reportés du fonds avec restrictions	(3 011 238)	(3 667 535)
Autres éléments du fonctionnement à long terme (a)	(184 283)	(107 153)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>25 231 523</u>	<u>10 988 856</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(23 929 137)	(26 444 304)
Acquisitions d'actifs incorporels	(1 329 172)	(1 190 012)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(25 258 309)</u>	<u>(27 634 316)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts bancaires	(8 000 000)	2 000 000
Dettes à long terme		828 933
Remboursements de dette à long terme	(2 475 929)	(4 863 674)
Variation du financement à recevoir du ministère du Conseil exécutif		2 828 889
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels	12 309 482	16 364 995
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>1 833 553</u>	<u>17 159 143</u>
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<u>1 806 767</u>	513 683
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>(702 676)</u>	<u>(1 216 359)</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u>1 104 091</u>	<u>(702 676)</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	1 104 091	
Découvert bancaire		(702 676)
	<u>1 104 091</u>	<u>(702 676)</u>

(a) Les autres éléments du fonctionnement à long terme comprennent les débiteurs et autres sommes à recevoir à long terme et les autres actifs à long terme.

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2017

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'UNIVERSITÉ

L'Université du Québec à Montréal (ci-après « l'Université ») a été constituée en vertu de la *Loi sur l'Université du Québec* (RLRQ, chapitre U-1). La mission de l'Université consiste à former des étudiants, à contribuer à l'avancement des connaissances par des activités de recherche et à rendre des services à la collectivité. En vertu de l'article 985.23 de la *Loi sur les impôts du Québec* (RLRQ, chapitre I-3) et de l'article 149 (1) f) de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* (L.R.C. (1985), chapitre 1 (5e suppl.)), l'Université n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'Université sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. L'Université a adopté les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif pour répondre aux besoins en matière d'information financière exprimés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (ci-après le « MÉES ») à la sous-section 1.1 du Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités.

L'Université, comme tous les établissements du réseau de l'Université du Québec, répond à la définition d'un organisme sans but lucratif du secteur public et, en conséquence, devrait appliquer les Normes comptables canadiennes pour le secteur public conformément aux recommandations du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Les autres universités québécoises, hors du réseau de l'Université du Québec, répondent plutôt à la définition d'un organisme sans but lucratif du secteur privé et, en conséquence, doivent appliquer les Normes internationales d'information financière (IFRS) ou les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Dans un souci d'uniformité, il a été convenu entre le MÉES et les universités que toutes les universités québécoises préparent leurs états financiers en appliquant un référentiel comptable unique, soit les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférents. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilité par fonds

Le fonds de fonctionnement présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations courantes et à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient ou non assujetties à des restrictions internes.

Le fonds avec restrictions présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations désignées spécifiquement et assujetties à des restrictions déterminées par l'apporteur. Le fonds est composé principalement de sommes consacrées à des activités de recherche.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations et à leur financement.

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2017

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués à leur juste valeur qui est, dans le cas des actifs et des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés à l'état des produits et charges au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, tous les actifs et passifs financiers de l'Université sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des instruments financiers dérivés, qui sont évalués à la juste valeur.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'instrument financier correspondant. L'amortissement des coûts de transaction relatifs à la dette à long terme est constaté à l'état des produits et charges à titre de frais d'intérêts sur la dette à long terme.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Université détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Université détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, la valeur comptable de l'actif est réduite et cette réduction est alors comptabilisée à l'état des produits et charges à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice durant lequel la reprise a lieu.

Instruments financiers

L'Université utilise des instruments financiers dérivés dans le cadre du risque de taux d'intérêt. L'Université n'utilise pas la comptabilité de couverture; conséquemment, les instruments financiers dérivés sont constatés au bilan à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont constatées dans les produits et charges de l'exercice sous la rubrique Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés.

Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Lorsque l'Université reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2017

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Amortissement

Les immobilisations corporelles et actifs incorporels sont amortis en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Immobilisations corporelles	
Amélioration de terrains	20 ans
Bâtiments	
Bâtiments ayant une structure en bois	40 ans
Bâtiments excluant ceux ayant une structure en bois	50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	
Mécanique du bâtiment	25 ans
Réaménagement intérieur	30 ans
Structure et architecture	40 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Matériel et équipements	
Équipement de communication et multimédia	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Équipement spécialisé à l'enseignement et à la recherche	10 et 20 ans
Réseau de télécommunications	10 ans
Autres équipements	5 et 15 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels pédagogiques	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Actifs incorporels	
Développement informatique et logiciels mis au point par l'Université (a)	5 ans
Logiciels	3 ans
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications (b)	17 ans

(a) Le développement informatique en cours n'est pas amorti. L'amortissement de cet actif incorporel débutera lors de sa mise en service.

(b) Le droit d'utilisation du réseau de télécommunications à large bande passante géré par le Réseau d'information scientifique du Québec (RISQ) inc. est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée restante du contrat d'utilisation, jusqu'en 2020.

Les œuvres d'art ne sont pas amorties, puisqu'elles ont une durée de vie si longue que celle-ci est pratiquement illimitée.

Réduction de valeur

Lorsque l'Université constate qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou actif incorporel sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des produits et charges. Une réduction de valeur ne fait pas l'objet de reprises par la suite.

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2017

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs

Régimes à prestations définies

L'Université offre à ses employés admissibles un programme supplémentaire de retraite pour les cadres supérieurs de l'Université du Québec (le « PSR »), un régime d'assurance collective offert au personnel et aux retraités (le

« Régime collectif ») et un régime de prestations de départ pour retraite anticipée (le « Régime de prestations de départ »), tous des régimes à prestations définies. L'Université comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux à prestations définies et, à cette fin, l'Université a adopté les conventions suivantes.

L'Université comptabilise ses obligations en vertu de chaque régime d'avantages sociaux à prestations définies à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux avantages de retraite. Plus particulièrement, le passif au titre des prestations définies de chaque régime est constitué de l'obligation découlant du régime à prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs de ce même régime. Si la juste valeur des actifs excède l'obligation au titre des prestations définies, l'actif au titre des prestations définies doit être ajusté, s'il y a lieu, afin de considérer toute provision pour moins-value. Pour chacun des régimes à prestations définies, l'Université détermine l'obligation au titre des prestations définies en s'appuyant sur la plus récente évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation, laquelle est extrapolée jusqu'à la date de fin d'exercice de l'Université.

Le coût de tous ces régimes à prestations définies, comptabilisé dans les résultats, comprend :

- le coût des services rendus au cours de l'exercice; et
- le coût financier, soit l'intérêt net sur le passif ou l'actif au titre des prestations définies.

Les réévaluations et autres éléments, comptabilisés à l'état de l'évolution des soldes de fonds, correspondent aux éléments suivants :

- la différence entre le rendement réel des actifs du régime et le rendement calculé à l'aide du taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies;
- les gains et pertes actuariels;
- l'incidence de la provision pour moins-value, s'il y a lieu, dans le cas d'un actif net au titre des prestations définies;
- le coût des services passés, immédiatement à la date des modifications des régimes;
- les gains et pertes auxquels donnent lieu les règlements et compressions.

Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés dans l'état des résultats au cours d'un exercice ultérieur.

Régime interentreprises à prestations définies

L'Université participe au Régime de retraite de l'Université du Québec (le « RRUQ »), un régime interentreprises à prestations définies garantissant le paiement de prestations de retraite au personnel de l'ensemble du réseau de l'Université du Québec. La comptabilité des régimes à cotisations définies est appliquée à ce régime de retraite, puisque l'Université ne dispose pas de suffisamment d'informations pour y appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies. En conséquence, les cotisations à ce régime sont comptabilisées en charges au moment où elles sont exigibles.

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2017

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Régimes à cotisations définies

L'Université offre également un régime facultatif à cotisations définies aux chargés de cours, le Régime de retraite des chargés de cours de l'Université du Québec (le « RRCCUQ ») ainsi qu'un régime facultatif à cotisations définies offert aux employés membres de l'Alliance internationale des employés de scène, de théâtre, techniciens de l'image, artistes et métiers connexes des États-Unis, ses territoires et du Canada, section locale 56 (le « IATSE »). Les cotisations à ces régimes sont comptabilisées en charges au moment où elles sont exigibles.

Constatation des produits

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Lorsqu'un projet comptabilisé au fonds avec restrictions est complété et qu'une portion des apports qui y étaient affectés n'a pas été utilisée et devient libre d'affectation externe, celle-ci est virée aux produits puis présentée aux soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations amortissables, les apports affectés à l'acquisition de telles immobilisations de même que les apports affectés au remboursement de dettes ayant été contractées pour l'acquisition de telles immobilisations sont reportés et constatés à titre de produits du fonds d'immobilisations au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels qui ne sont pas amortis, les apports affectés à l'acquisition de telles immobilisations de même que les apports affectés au remboursement de dettes ayant été contractées pour l'acquisition de telles immobilisations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds appropriés.

Les produits d'intérêts affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits d'intérêts non affectés sont comptabilisés dans le fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont gagnés. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits d'intérêts sont comptabilisés à l'état des produits et charges au poste Produits de placements, peu importe le classement de l'actif financier afférent.

Les principales sources de produits de l'Université, autres que les apports, sont les droits de scolarité, les produits tirés des entreprises auxiliaires et les autres produits, composés principalement de frais institutionnels obligatoires, frais afférents et produits autres que ceux tirés des entreprises auxiliaires. Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2017

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'Université peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Université aurait dû autrement se procurer ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Université est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à compter de la date d'acquisition ou qui sont très liquides et peuvent être convertis en tout temps, sans pénalité, en un montant connu de trésorerie.

3 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR

À court terme				2017	2016
	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobili- sations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Droits de scolarité à recevoir (a)	5 601 334			5 601 334	6 084 209
Sommes à recevoir de l'Université du Québec - Siège social			3 794 145	3 794 145	5 954 337
Sommes à recevoir de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal	82 494	1 328 477		1 410 971	2 185 600
Subventions à recevoir MÉES et organismes affiliés (b)	44 767 201	848 115	1 815 460	47 430 776	50 608 776
Gouvernement du Canada		1 205 248		1 205 248	1 773 030
Autres					1 421 790
Effets à recevoir	14 664			14 664	13 676
Financement à recevoir du MFQ (c)					285 734
Autres (d)	3 327 395	1 581 934	10 566	4 919 895	4 163 563
	53 793 088	4 963 774	5 620 171	64 377 033	72 490 715

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2017

3 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR (suite)

À long terme	2017		2016
	Fonds de fonctionnement	Total	Total
	\$	\$	\$
Subvention à recevoir du MÉES			
Découlant d'un décret lié à l'application initiale des PCGR	7 726 406	7 726 406	7 726 406
Effets à recevoir			
Université du Québec (e)	2 754 485	2 754 485	2 247 906
Autres	2 545	2 545	17 210
	10 483 436	10 483 436	9 991 522

- (a) Au 30 avril 2017, la valeur comptable des droits de scolarité à recevoir totalise 6 701 334 \$ (7 184 209 \$ au 30 avril 2016). Ces droits de scolarité à recevoir sont présentés aux états financiers déduction faite d'une provision pour créances douteuses de 1 100 000 \$ (1 100 000 \$ au 30 avril 2016).
- (b) Au fonds de fonctionnement, le solde des subventions à recevoir du MÉES au 30 avril 2017 comprend notamment :
- i) une subvention conditionnelle au respect de l'atteinte de l'équilibre financier ou à l'adoption de mesures nécessaires au rétablissement de l'équilibre financier approuvées par le MÉES de 25 189 400 \$ (25 415 400 \$ au 30 avril 2016);
 - ii) une subvention spéciale liée au financement des coûts de rémunération de 3 340 606 \$ (7 386 588 \$ au 30 avril 2016);
 - iii) une subvention pour les variations de clientèle de 7 050 700 \$ (6 845 000 \$ au 30 avril 2016).
- (c) Dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir, des subventions correspondant au capital et aux intérêts nécessaires pour pourvoir aux emprunts correspondants de 3 943 294 \$ ont été octroyées à l'UQAM. Le solde du financement à recevoir du ministère des Finances (MFQ) est nul (285 734 \$ au 30 avril 2016).
- (d) Au 30 avril 2017, la valeur comptable des autres sommes à recevoir totalise 5 454 865 \$ (4 422 949 \$ au 30 avril 2016). Ces autres sommes à recevoir sont présentées aux états financiers déduction faite d'une provision pour créances douteuses de 534 970 \$ (259 386 \$ au 30 avril 2016).
- (e) Les effets à recevoir de l'Université du Québec sont composés de :
- i) la quote-part dans l'actif du régime supplémentaire de retraite pour les cadres supérieurs de l'Université du Québec (PSR), sans intérêt ni modalité d'encaissement, de 2 752 869 \$ (2 196 632 \$ au 30 avril 2016);
 - ii) la quote-part des ristournes en assurance vie et collective de l'Université du Québec, sans intérêt ni modalités d'encaissement, de 1 616 \$ (51 274 \$ au 30 avril 2016).

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2017

4 - PLACEMENTS

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Obligations résiduelles de la province du Québec, au taux effectif annuel de 5,641 % (5,641 % au 30 avril 2016), échéant en décembre 2036	<u>35 585 384</u>	<u>33 659 884</u>

La valeur nominale des obligations résiduelles, à l'échéance en décembre 2036, est de 105 782 000 \$. La direction devra réinvestir cette somme jusqu'en 2044 dans le but d'encaisser un montant total de 150 000 000 \$ et de l'utiliser pour rembourser les débetures non garanties totalisant 150 000 000 \$ (voir la note 10) échéant en 2044.

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2017</u>			<u>2016</u>
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	31 432 617	-	31 432 617	31 432 617
Amélioration de terrains	218 555	184 776	33 779	44 707
Bâtiments	591 194 600	248 500 625	342 693 975	354 523 219
Améliorations majeures aux bâtiments	169 385 001	53 939 192	115 445 809	105 009 794
Améliorations locatives	2 055 441	1 059 012	996 429	562 567
Construction en cours	7 009 855	-	7 009 855	8 294 074
Matériel et équipements				
Équipement de communication et multimédia	13 264 191	8 874 281	4 389 910	4 933 547
Équipement informatique	14 138 098	9 164 508	4 973 590	4 985 772
Équipement spécialisé à l'enseignement et à la recherche	39 865 149	22 062 074	17 803 075	20 438 855
Réseau de télécommunications	9 489 998	4 210 692	5 279 306	5 754 077
Autres équipements	16 840 029	11 774 918	5 065 111	6 607 202
Documents de bibliothèque	23 082 812	13 423 620	9 659 192	8 970 125
Matériel roulant	359 049	215 933	143 116	113 728
Œuvres d'art	5 454 912	-	5 454 912	5 413 079
	<u>923 790 307</u>	<u>373 409 631</u>	<u>550 380 676</u>	<u>557 083 363</u>
Immobilisations corporelles louées				
Matériel et équipement				
Autres équipements	747 249	74 725	672 524	722 341
	<u>747 249</u>	<u>74 725</u>	<u>672 524</u>	<u>722 341</u>
	<u>924 537 556</u>	<u>373 484 356</u>	<u>551 053 200</u>	<u>557 805 704</u>

6 - ACTIFS INCORPORELS

	<u>2017</u>			<u>2016</u>
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Développement informatique et logiciels mis au point par l'Université	11 106 240	7 328 969	3 777 271	3 042 904
Développement informatique en cours	-	-	-	1 143 593
Logiciels	643 143	400 732	242 411	262 627
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications	894 737	732 456	162 281	214 912
	<u>12 644 120</u>	<u>8 462 157</u>	<u>4 181 963</u>	<u>4 664 036</u>

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2017

7 - EMPRUNTS BANCAIRES ET AUTRES EMPRUNTS À COURT TERME

Au 30 avril 2017, un prêt à terme émis le 26 avril 2017 et venant à échéance le 3 mai 2017 à l'intérieur de facilités de crédit, au taux réel fixe de 0,86 %, s'élève à 12 000 000 \$ et un prêt à terme émis le 27 avril 2017 et venant à échéance le 10 mai 2017 à l'intérieur de facilités de crédit, au taux réel fixe de 0,94 %, s'élève à 26 000 000 \$. La somme de ces prêts s'élève à 38 000 000 \$ (46 000 000 \$ au taux réel fixe de 1,05 % au 30 avril 2016). Le taux préférentiel moyen pour l'exercice financier a été de 2,70 % (2,73 % au 30 avril 2016). Cependant, l'Université diminue son coût d'emprunt en empruntant à taux fixe pour un terme déterminé de moins de 360 jours et, ainsi, le taux fixe réel moyen sur les prêts à terme a été de 0,99 % (0,98 % au 30 avril 2016). Au 30 avril 2017, le taux préférentiel est de 2,70 % (2,70 % au 30 avril 2016).

Le MÉES a autorisé l'Université, aux fins de financement de ses opérations de fonctionnement et d'immobilisations, à conclure des emprunts temporaires d'une somme maximale de 131 000 000 \$ jusqu'au 31 mai 2017 (131 000 000 \$ au 30 avril 2016).

L'Université dispose de deux facilités de crédit bancaire auprès d'institutions financières. En tout temps, les facilités bancaires utilisées ne peuvent excéder le montant total autorisé par le MÉES.

8 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2017			2016	
	Fonds de fonctionnement \$	Fonds avec restrictions \$	Fonds d'immobili- sations \$	Total \$	
Comptes fournisseurs et charges à payer	12 345 455	1 543 801	3 115 280	17 004 536	14 564 793
Salaires et charges sociales à payer	17 060 827	2 078 655		19 139 482	20 676 240
Vacances et congés de maladie à payer	10 298 273			10 298 273	9 514 181
Sommes à payer					
MESSS (a)	11 366 415			11 366 415	6 143 815
Conseil du trésor - somme relative au passif environnemental					77 032
Intérêts courus sur la dette à long terme			2 384 137	2 384 137	2 417 622
Retenues sur contrats			1 501 957	1 501 957	1 167 497
Autres	3 680 560	39 130		3 719 690	2 561 030
	54 751 530	3 661 586	7 001 374	65 414 490	57 122 210

- (a) Les sommes à payer au MÉES correspondent notamment aux montants liés aux ajustements de clientèle. Au 30 avril 2017, la somme réelle attribuable aux subventions pour les variations de clientèle est inférieure au montant versé par le MÉES à cette fin et, par conséquent, ces sommes excédentaires doivent être remboursées. Dans le cas contraire, un montant serait présenté dans les Débiteurs et autres sommes à recevoir. Les sommes à payer au MÉES comprennent également la récupération par le MÉES de certaines subventions.

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2017

9 - APPORTS REPORTÉS DU FONDS AVEC RESTRICTIONS

Les apports reportés du fonds avec restrictions représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinés principalement à la recherche. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Solde au début	34 301 907	37 969 442
Apports de l'exercice	54 705 556	55 942 358
Montants constatés à titre de produits	(57 716 794)	(59 609 893)
Solde à la fin	<u>31 290 669</u>	<u>34 301 907</u>

Les apports reportés du fonds avec restrictions proviennent des sources suivantes :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
MÉES et organismes affiliés	9 918 700	11 472 375
Gouvernement du Canada	16 343 527	17 772 719
Autres	5 028 442	5 056 813
	<u>31 290 669</u>	<u>34 301 907</u>

10 - DETTE À LONG TERME

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	Court terme	Total
	\$	\$
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, 6,78 %, remboursable par versements mensuels de 19 655 \$, capital et intérêts, échéant en novembre 2019	204 354	557 509
Emprunt bancaire, 2,61 % semi-annuel, remboursable par versements mensuels de 152 713 \$, capital et intérêts, échéant en juin 2022	1 622 128	8 852 211
Emprunt auprès de l'Université de Sherbrooke, 3,5 %, remboursable par versements mensuels de 14 072 \$, capital et intérêts, échéant en août 2022	144 140	825 694
Emprunt bancaire, 4,86 %, remboursable par versements mensuels de 23 250 \$, échéant en février 2026	279 000	2 464 500
Débitures non garanties de premier rang, série « A », déduction faite des frais d'émission non amortis de 3 311 009 \$ (3 435 172 \$ au 30 avril 2016), d'une valeur nominale à l'échéance de 150 000 000 \$, taux annuel de 5,86 %, échéant en 2044, intérêts payables semestriellement (a)	-	146 688 991
Emprunt auprès de Financement-Québec, 2,099 %, remboursable par versements semi-annuels de 288 733 \$, capital et intérêts, échéant en mai 2016	-	285 734
	<u>2 249 622</u>	<u>159 388 905</u>
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	<u>2 249 622</u>	<u>161 740 671</u>
	<u>157 139 283</u>	<u>159 264 742</u>

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2017

10 - DETTE À LONG TERME (suite)

- (a) Le remboursement de ces débentures sera effectué à même le placement du fonds des immobilisations (voir note 4). Dans l'éventualité où la valeur du placement sera moindre que la somme nécessaire au remboursement de la dette, le gouvernement du Québec est autorisé à octroyer une subvention pour compenser le manque à gagner.

Le gouvernement du Québec est également autorisé à récupérer de l'Université, en 2044, le surplus dont elle bénéficierait si le placement devait générer plus que les 150 000 000 \$ attendus. En vertu de décrets de 2009 et 2012, le gouvernement prend à sa charge une portion des intérêts annuels, soit 6 626 429 \$.

Les versements sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	<u>\$</u>
2018	2 249 622
2019	2 311 218
2020	2 275 720
2021	2 191 116
2022	2 242 399

11 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AUX ACTIFS INCORPORELS

Les apports reportés afférents aux immobilisations comprennent le solde non amorti d'apports reçus sous forme d'immobilisations ou d'apports grevés d'affectations d'origine externe destinés à l'acquisition d'immobilisations. Ces apports reportés ont varié comme suit au cours de l'exercice clos le 30 avril 2017 :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Solde au début	343 339 417	345 175 074
Apports de l'exercice	12 309 482	16 364 995
Montants constatés à titre de produits	(18 110 428)	(18 200 652)
Solde à la fin	<u>337 538 471</u>	<u>343 339 417</u>

Les apports reportés afférents aux immobilisations proviennent des sources suivantes :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
MÉES et organismes affiliés	319 207 709	323 828 677
Gouvernement du Canada	14 935 889	15 839 577
Autres	3 394 873	3 671 163
Solde à la fin	<u>337 538 471</u>	<u>343 339 417</u>

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2017

12 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes à cotisations définies

La charge de l'exercice relativement au RRCCUQ et au IATSE est respectivement de 2 237 846 \$ (2 257 321 \$ au 30 avril 2016) et de 12 170 \$ (494 \$ au 30 avril 2016).

Régime interentreprises à prestations définies

Le nombre de participants au RRUQ pour l'ensemble des établissements est de 8 720 (8 841 au 30 avril 2016), dont 3 182 (3 228 au 30 avril 2016) pour l'Université. La charge de l'exercice relativement au RRUQ est de 23 872 762 \$ (23 740 930 \$ au 30 avril 2016). Les états financiers du RRUQ sont disponibles sur le site Web du Régime de retraite de l'Université du Québec.

Régimes à prestations définies

L'Université offre à ses employés admissibles un régime de retraite, soit le PSR, ainsi que des avantages complémentaires de retraite, soit le Régime collectif, et des avantages postérieurs à l'emploi, soit le Régime de prestations de départ, tous des régimes à prestations définies.

L'évaluation actuarielle la plus récente du PSR a été effectuée en date du 31 décembre 2013 et la prochaine évaluation doit être effectuée en date du 31 décembre 2016.

L'évaluation actuarielle la plus récente des autres régimes a été effectuée en date du 31 mars 2017.

L'obligation et le passif au titre des prestations définies, qui représentent le même montant en raison de l'absence d'actif détenu en fiducie, s'établissent comme suit pour chacun des régimes à prestations définies offert par l'Université :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
PSR	3 403 000	3 252 000
Régime collectif	15 654 000	14 752 000
Régime de prestations de départ	62 963 000	67 443 000
	<u>82 020 000</u>	<u>85 447 000</u>

Les prestations versées par l'Université aux participants aux régimes à prestations définies au cours de l'exercice totalisent 7 970 000 \$ (9 973 000 \$ au 30 avril 2016).

13 - AFFECTATIONS GREVANT LES SOLDES DE FONDS

Les affectations d'origine interne sont destinés aux fins suivantes :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Acquisition d'immobilisations	53 341 748	50 980 237
Colloques, aide aux chercheurs et transfert de coûts indirects	37 381 680	38 639 148
	<u>90 723 428</u>	<u>89 619 385</u>

De plus, des ressources non grevées d'affectations de 16 935 643 \$ (17 324 765 \$ au 30 avril 2016) et de 748 406 \$ (901 667 \$ au 30 avril 2016) ont été transférées respectivement du fonds de fonctionnement et du fonds avec restrictions au fonds des immobilisations afin de financer les sorties nettes de fonds relatives aux immobilisations, aux remboursements d'emprunts à long terme et aux versements des intérêts sur la dette à long terme.

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2017

14 - FRAIS D'INTÉRÊTS ET AUTRES FRAIS FINANCIERS

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme et autres frais financiers (a)	9 399 012	9 516 912
Intérêts sur les emprunts bancaires	532 917	723 874
	<u>9 931 929</u>	<u>10 240 786</u>

(a) Les frais d'intérêts sur la dette à long terme incluent 124 163 \$ (124 163 \$ au 30 avril 2016) résultant de l'amortissement des frais d'émission des débiteures.

15 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'Université détient un intérêt économique dans la Fondation de l'Université du Québec à Montréal (ci-après la « Fondation »), puisque la Fondation recueille auprès du public des dons destinés à être remis à l'Université.

La Fondation, constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies (Québec)*, a pour objectif de favoriser le développement et l'avancement de l'enseignement et de la recherche à l'Université du Québec à Montréal. La Fondation est considérée comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Au cours de l'exercice terminé le 30 avril 2017, l'Université a conclu les opérations suivantes avec la Fondation :

	<u>2017</u>		<u>2016</u>	
	<u>Produits</u>	<u>Charges</u>	<u>Produits</u>	<u>Charges</u>
	\$	\$	\$	\$
Fonds de fonctionnement				
Produits des stationnements				
Loyer	1 918 345		1 929 899	
Contrat de service	796 012		758 723	
Charges (apports en nature sous forme de services)		192 452		262 865
Charges		1 433 265		1 424 721
Fonds avec restrictions				
Produits	5 341 194		5 448 796	
Fonds des immobilisations				
Produits (apports en nature)	5 051		12 310	

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

En vertu d'un contrat de location, l'Université loue à la Fondation les stationnements situés sur le campus de l'Université. La Fondation confie par contrat la gestion des stationnements à l'Université. En vertu de ces deux contrats, l'Université facture un loyer et des honoraires de gestion à la Fondation et remet annuellement à la Fondation un montant établi suite à l'application des modalités prévues aux contrats.

Les contrats de location et de gestion sont renouvelables annuellement et peuvent être résiliés avec un avis d'au moins 90 jours avant la date d'expiration du renouvellement des contrats.

Pour l'exercice terminé le 30 avril 2017, le solde à payer à la Fondation a été établi à 39 043 \$ (10 373 \$ au 30 avril 2016).

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2017

15 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

L'Université est apparentée à tous les autres établissements du réseau de l'Université du Québec, à tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'à tous les organismes et entreprises publics contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. L'Université n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

16 - ENGAGEMENTS ET CONTRATS

En vertu de contrats échéant entre mai 2017 et janvier 2030 pour des achats de biens et de services conclus avec ses fournisseurs, l'Université s'est engagée à payer des sommes dont le total est estimé à 67 000 000 \$. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2018	25 721 500
2019	14 935 200
2020	14 006 200
2021	10 390 800
2022	844 300

L'Université s'est engagée, en vertu de contrats de location à long terme dont l'échéance varie entre août 2017 et août 2023 à verser une somme de 7 676 565 \$ (8 798 974 \$ au 30 avril 2016), lesquels contiennent des clauses d'ajustement pour les taxes et les services liés à la location des bâtiments. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2018	1 810 352
2019	1 734 588
2020	1 137 065
2021	907 381
2022	853 141

L'Université s'est engagée, en vertu d'une entente d'usufruit échéant en décembre 2029 à verser une somme de 5 929 642 \$ (6 346 695 \$ au 30 avril 2016), laquelle contient des clauses d'ajustement pour les taxes et les services liés à l'utilisation de bâtiments. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2018	417 053
2019	417 053
2020	430 955
2021	458 759
2022	458 759

De plus, l'Université s'est engagée auprès du personnel enseignant au titre des crédits d'enseignement en réserve, conformément à la convention collective intervenue entre l'Université et le Syndicat des professeurs de l'Université du Québec à Montréal, pour un total de 3 889 crédits (3 736 crédits au 30 avril 2016). Ces engagements sont non monnayables et doivent être compensés selon les modalités décrites à la convention collective.

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2017

17 - ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

L'Université, dans son exploitation, fait face à des recours judiciaires. L'issue n'étant pas connue et les montants en cause ne pouvant être tous raisonnablement estimés, aucune provision n'a donc été comptabilisée.

La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de sécurité du travail (CNESST) a accueilli une plainte déposée par le Syndicat des employées et employés de l'UQAM concernant le calcul des ajustements salariaux découlant de l'équité salariale pour certaines catégories d'emplois. Des plaintes similaires ont également été déposées pour d'autres universités; des préavis de décisions rendus par la CNESST accueillent ces plaintes. L'UQAM a porté cette décision en appel au Tribunal administratif du travail; une sentence a été rendue dans le dossier de l'UQAM le 13 septembre 2017, confirmant la décision de la CNESST. L'issue de cette action ne peut être déterminée et les montants en cause ne peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable; par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux états financiers.

En vertu d'une résolution du conseil d'administration, l'Université s'est portée garante, au bénéfice de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal, du solde du fonds général de la Fondation si celui-ci devient négatif, et ce, jusqu'à concurrence de ce solde, mais pour un montant n'excédant pas 1 000 000 \$. Cette garantie n'est assortie d'aucune date d'échéance prédéterminée.

18 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'Université est exposée sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'Université est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan. L'Université a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les débiteurs et autres sommes à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'Université.

Le risque de crédit relatif aux subventions à recevoir et à une partie des comptes clients est considéré comme négligeable, puisque ces derniers concernent des sommes à recevoir des gouvernements.

Risque de marché

– Risque de taux d'intérêt :

Le placement et les dettes à long terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'Université au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Le risque lié aux dettes à long terme est compensé par le fait que ces dettes sont subventionnées par le gouvernement du Québec.

L'emprunt bancaire et les dettes à long terme portant intérêt à taux variable exposent l'Université au risque de flux de trésorerie découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'Université est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Université est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2017

18 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Valeur comptable des actifs financiers par catégorie

Les actifs financiers de l'Université qui sont évalués au coût après amortissement totalisent 110 431 978 \$ (114 976 941 \$ au 30 avril 2016).

Passifs financiers garantis

La valeur comptable des passifs financiers qui sont garantis est de 1 815 460 \$ (2 114 339 \$ au 30 avril 2016). Ces garanties, lesquelles sont incluses à la note 3, sont constituées de la subvention à recevoir du MÉES au fonds des immobilisations de 1 815 460 \$ (1 828 605 \$ au 30 avril 2016) et du financement à recevoir du MFQ dont le solde est nul (285 734 \$ au 30 avril 2016).

19 - CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée dans le présent exercice.